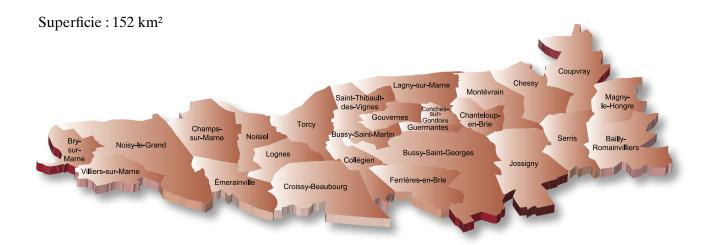


## Marne-la-Vallée



Chiffres clés							
	1968	1982	1999				
Population	86 400	152 600	246 600				
Densité (hab./km²)	568	1 003	1 621				
Logements	30 100	55 700	95 200				
Ménages	26 100	50 200	87 200				
Population active	36 800	74 400	126 900				
Emplois	22 100	42 400	107 000				
Source : Insee, recensements de la population							

Marne-la-Vallée couvre 15 000 hectares et regroupe 26 communes réparties sur trois des départements d'Ile-de-France : le Val-de-Marne, la Seine-Saint-Denis et la Seine-et-Marne. La ville nouvelle s'étend sur une vingtaine de kilomètres d'ouest en est, entre la rive sud de la Marne et l'autoroute A4. Elle se caractérise à la fois par des zones urbanisées denses proches de Paris et des espaces ruraux dans lesquels s'est construit le parc d'attractions de Disneyland Paris.

Marne-la-Vallée bénéficie d'une bonne desserte tant par la route (autoroute A4, Francilienne vers l'aéroport de Roissy) que par le rail (ligne A du RER avec 9 stations situées entre 20 et 50 minutes du centre de Paris, gare TGV de Chessy).

La ville est découpée en quatre secteurs qui traduisent les différentes étapes de sa construction : les secteurs 1 (Porte de Paris) et 2 (Val Maubuée), à l'origine de son essor, connaissent un net ralentissement, alors que les secteurs 3 (Val de Bussy) et 4 (Val d'Europe) sont en forte croissance. L'étude qui suit distingue d'une part la zone ouest (Porte de Paris et Val Maubuée) et d'autre part la zone est (Val de Bussy et Val d'Europe).

L'Etat a créé deux établissements publics d'aménagement. Le premier, EPAMARNE, intervient depuis 1972 sur un périmètre de 12 000 hectares, couvrant les 21 communes des trois premiers secteurs. Le second, EPAFRANCE, créé en 1987, intervient sur les 3 200 hectares du secteur 4 pour répondre au projet de la société Eurodisney, partenaire exceptionnel pour l'aménageur public.

La ville nouvelle, qui conserve son statut d'opération national, offre un paysage diversifié, partagé entre des espaces dont l'urbanisation est quasi-achevée et des espaces en plein développement aux réserves foncières considérables.

#### POPULATION ET LOGEMENT

### Un habitant sur quatre à Noisy-le-Grand

Marne-la-Vallée est la ville nouvelle francilienne la plus étendue et la plus peuplée. Avec une superficie équivalente à 1,5 fois celle de la ville de Paris, elle est également une des moins denses (1 621 habitants par km²). C'est également celle qui a le plus contribué à la croissance démographique francilienne : elle a absorbé 9,4 % de celle-ci depuis 1968.

En 1999, Marne-la-Vallée compte près de 247 000 habitants, soit 2,3 % de la population régionale. Depuis 1968, sa population a presque triplé: la croissance annuelle moyenne observée depuis 1968 est de 3,4 %, soit 5 100 habitants supplémentaires chaque année, mais son développement a été surtout concentré sur les 15 ans entre 1975 et 1990 (+ 7 200 résidents par an).

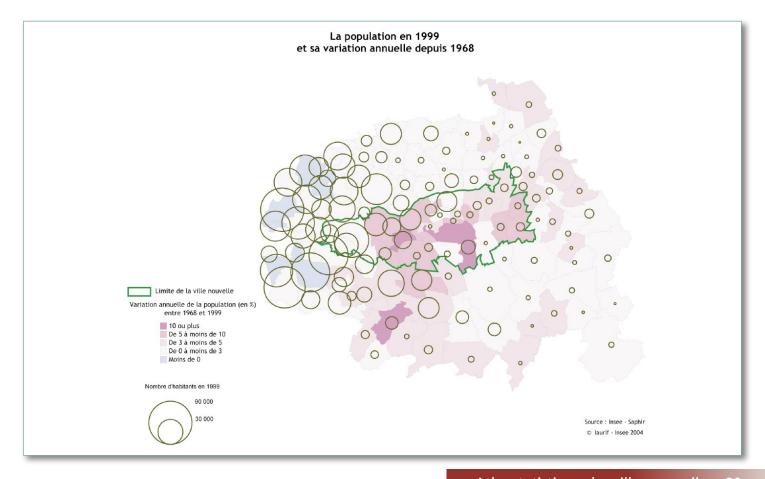
Au cours de la dernière décennie, elle enregistre un ralentissement du rythme de croissance cependant moins marqué que dans les autres villes nouvelles franciliennes.

Le secteur ouest de la ville nouvelle accueille les trois quarts de la population de Marne-la-Vallée. En 1999, 80 % de la population de Marne-la-Vallée réside dans huit communes de plus de 10 000 habitants, dont sept se situent dans le secteur ouest. En particulier, Noisy-le-Grand accueille près d'un habitant sur quatre. Cette commune ainsi que celles de Champs-sur-Marne, Torcy, Noisiel et Lognes situées aussi dans le secteur ouest, a connu une forte expansion depuis 1968. A partir de 1990, la croissance de la population s'est particulièrement réduite dans ce secteur ouest tandis que les communes situées à l'est se développent encore fortement: Bussy-Saint-Georges affiche la plus forte variation de toutes les communes de la région (+ 850 habitants par an). A l'opposé, la population de certaines communes, comme Noisiel ou Croissy-Beaubourg, a diminué entre 1990 et 1999.

## Un excédent migratoire encore important après 1990

L'apport migratoire a constitué le principal moteur de l'essor démographique de Marne-la-Vallée: entre 1968 et 1999, le solde migratoire, qui représente les deux tiers de l'accroissement démographique, se traduit par un gain de population de 3 300 habitants en moyenne par an, alors que le solde naturel est de 1800. Au cours de la dernière décennie, bien que le solde migratoire contribue plus modérément à l'augmentation de population, Marne-la-Vallée est la seule ville nouvelle à conserver un excédent migratoire important (+ 1 300 habitants par an).

Le secteur ouest a bénéficié d'arrivées massives, principalement entre 1975 et 1990, mais au cours des années 90, ce territoire est devenu moins attractif et les départs ont été plus nombreux que les arrivées. Depuis 1990, le solde naturel important (+ 2 200 habitants par an) compense le déficit migratoire (-500 habitants par an): la popu-



lation continue donc de croître, mais à un rythme moins soutenu. Les communes les plus proches de Paris (Villiers-sur-Marne et Bry-sur-Marne) sont les seules à enregistrer un excédent migratoire depuis 1990.

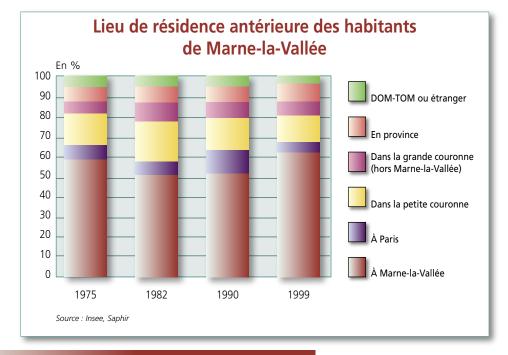
Le secteur est de la ville nouvelle devient un territoire de plus en plus attractif: en 30 ans, les excédents naturel et migratoire n'ont cessé de croître. Lagny-sur-Marne est la seule commune du secteur est à connaître un déficit migratoire sur l'ensemble de la période d'aménagement de la ville nouvelle. Avec 16 000 habitants en 1968, cette commune était alors la 3ème commune la plus peuplée de la ville nouvelle, en 1999, elle est la 5ème.

# Une arrivée sur deux en provenance de Paris ou de la petite couronne

En 1999, six habitants sur dix résidaient déjà à Marne-la-Vallée en 1990 alors qu'en 1982, un sur deux vivait déjà en ville nouvelle 7 ans auparavant. Depuis 1968, 275 000 personnes ont emménagé dans la ville nouvelle et 174 000 l'ont quittée pour s'installer en dehors de Marne-la-Vallée: la ville nouvelle a ainsi bénéficié de 16 arrivées en provenance de France métropolitaine pour seu-

lement 10 départs. La proximité de la capitale confère un caractère géographique particulier aux migrations. Plus de quatre nouveaux résidents sur dix sont originaires de Paris ou de la petite couronne (et plus particulièrement du Valde-Marne), où s'installent un peu moins de deux personnes sur dix quittant la ville nouvelle. Un tiers des mouvements s'effectuent avec la province. Par ailleurs, le solde déficitaire des échanges avec la Seine-et-Marne s'est accentué depuis 1990 (sur la période 1968/1999 sept arrivées pour dix départs).

Les échanges migratoires avec la France métropolitaine concernent principalement les jeunes adultes et les enfants : quatre personnes sur dix ont entre 20 et 39 ans, trois sur dix moins de 15 ans. Le solde est nettement positif pour ces deux tranches d'âge, même s'il s'est atténué au cours de la dernière décennie. Par contre, Marne-la-Vallée est devenue moins attractive pour les plus de 40 ans : les départs de la ville nouvelle, de plus en plus nombreux, dépassent depuis 1990 le nombre des arrivées. Depuis cette date, les retraités ne sont pas les plus seuls à quitter Marnela-Vallée, les actifs âgés entre 40 et 59 ans tels que les employés et les professions intermédiaires sont plus nombreux à partir qu'à arriver.

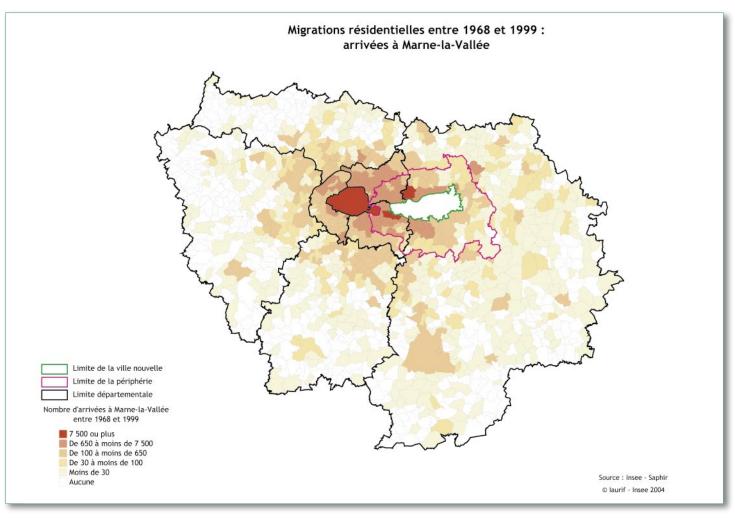


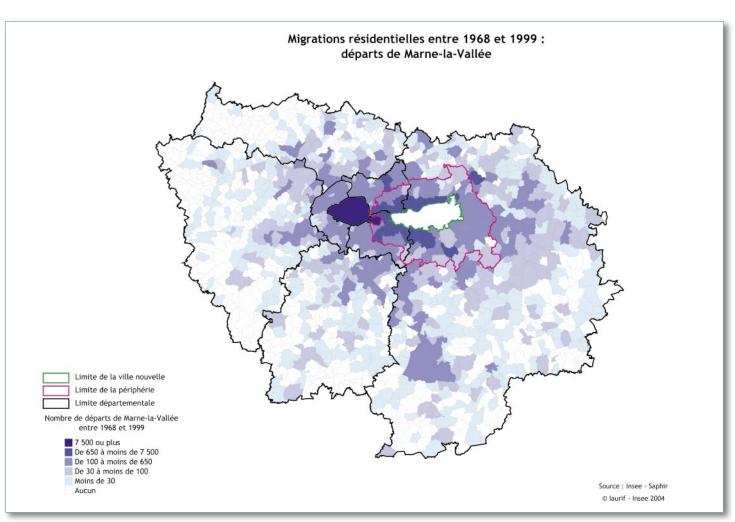
# Une population légèrement plus âgée que dans les autres villes nouvelles

En 1999, l'âge moyen de la population Marne-la-Vallée de s'établit à 33,1 ans (36,8 ans en Ile-de-France), contre 31,9 ans en moyenne dans les villes nouvelles. Compte tenu des flux migratoires, les moins de 15 ans et les 20-39 ans constituent ensemble plus de la moitié de la population. Toutefois, leurs parts respectives dans la population diminuent depuis 1982 au profit des 40-59 ans : trois personnes sur dix appartiennent à cette tranche d'âge. Comme dans toutes les villes nouvelles, les plus de 60 ans forment une faible proportion de la population (une sur dix) comparativement à la région (17 %).

Depuis 1982, la population de Marne-la-Vallée présente un profil de plus en plus spécifique en termes de catégories socioprofessionnelles: hormis pour les inactifs non retraités, qui ne représentent plus que quatre personnes sur dix, les écarts observés avec l'Ilede-France se sont creusés depuis 1982. En 1999, professions intermédiaires, employés et ouvriers regroupent 40 % de la population, soit 4 points de plus qu'en Ile-de-France. Par contre, la ville nouvelle accueille moins de cadres et professions intellectuelles que le reste de la région (8 % contre près de 11 %). Les résidents cadres et professions intermédiaires sont plus présents dans le secteur est de la ville nouvelle au détriment relatif des employés et des personnes sans activité.

Près de 27 500 personnes, soit 14 % de la population âgée de 15 ans ou plus, sont des élèves ou des étudiants. Parmi ceux ne suivant plus d'études, six sur dix sont au moins titulaires du baccalauréat, taux similaire à celui de l'Île-de-France. Comme dans toutes les autres villes nouvelles, les diplômés du second cycle sont sous-représentés à Marne-la-Vallée (un sur dix), en raison de la plus faible part de cadres. Les bacheliers et diplômés du 1er cycle sont, au contraire, proportionnellement plus nombreux.





Cette tendance est encore plus marquée dans le secteur est de la ville nouvelle.

Comme en Ile-de-France, un habitant sur neuf se déclare de nationalité étrangère à Marne-la-Vallée. Dans le secteur est, le taux y est plus faible (un sur douze).

#### Des ménages plus petits

En 1999, 87 200 ménages vivent à Marne-la-Vallée; ils sont près de 3,5 fois plus nombreux qu'en 1968. Depuis 1968, la taille des ménages (2,79 en 1999), inférieure à celle des autres villes nouvelles franciliennes, a diminué plus vite qu'au niveau régional. Le secteur ouest de la ville nouvelle a été un peu plus touché par le phénomène : le nombre de personnes par ménage s'y établit à 2,80 en 1999 contre 3,25 en 1968. Depuis 1968, la proportion des personnes seules n'a cessé de progresser (23 % en 1999), mais reste toujours bien en deçà de la moyenne régionale (35 %). Alors qu'en 1968, près de six ménages sur dix étaient constitués d'au moins trois personnes, ils ne sont plus qu'un sur deux en 1999.

A Marne-la-Vallée, deux tiers des ménages sont des familles comprenant un couple et un sur dix des familles monoparentales. Depuis 1990, le nombre de couples a progressé nettement moins vite que celui des familles monoparentales. De même, les familles avec enfant(s) sont désormais proportionnellement moins nombreuses et leur taille diminue : en 1999, le nombre moyen d'enfants par famille est de 1,3.

### Des ménages plus aisés dans le secteur est

Le revenu médian par unité de consommation (UC) est supérieur au revenu médian francilien dans 18 communes de la ville nouvelle, situées principalement dans le secteur est : en 2000, la moitié des ménages y ont ainsi déclaré plus de 17 350 € par UC. A l'opposé, à Lognes, Noisiel et Torcy, la moitié des ménages gagnent moins de 14 000 € par UC. C'est également dans ces communes que la part des ménages imposables est la plus faible et le taux de chômage le plus élevé de la ville nouvelle.

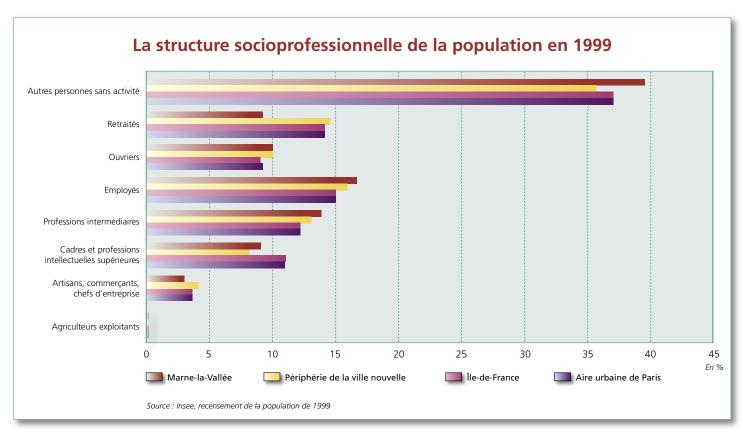
Fin 2001, 1,7 % de la population

bénéficie du revenu minimum d'insertion. Les deux tiers des personnes qui en dépendent résident dans trois communes situées dans le secteur ouest (Lognes, Noisyle-Grand et Noisiel). Dans ces dernières, la part de la population touchant le RMI est supérieure à la moyenne régionale (2,4 %) et atteint même 3,6 % à Noisy-le-Grand.

### Plus de logements sociaux dans le secteur ouest

Depuis 1982, Marne-la-Vallée concentre territoire sur son 4,8 % de la construction neuve régionale de logements. Chaque année, 2 200 logements sont mis en chantier. Le rythme soutenu de la construction sur l'ensemble de la période a permis la mise à disposition de plus de 40 000 logements, dont les deux tiers sont des logements collectifs. L'ouest de la ville nouvelle, plus proche de Paris, regroupe les deux tiers des mises en chantier et les trois quarts des logements collectifs.

En 1999, neuf logements sur dix (soit 87 200) sont des résidences principales et près de 7 % des



logements vacants. Après Sénart, Marne-la-Vallée est la ville nouvelle qui compte le plus de propriétaires (54 %) et le moins de locataires (43 %). Toutefois, depuis 1990, la proportion de propriétaires a faibli et les locataires du secteur privé, de plus en plus nombreux, restent néanmoins toujours moins représentés que dans

la région (18 % contre 28 %). Les logements sociaux, qui concernent une résidence principale sur quatre, sont occupés par près de six locataires sur dix, mais seulement quatre sur dix dans le secteur est de la ville nouvelle. Plus d'un logement sur trois fait partie du parc locatif social à Champs-sur-Marne, Lognes, Noisiel et Torcy qui abri-

tent une population plus modeste. Comme les autres villes nouvelles franciliennes, Marne-la-Vallée dispose majoritairement de grands logements: plus de la moitié des résidences principales ont au moins 4 pièces. La proportion de petites résidences principales s'est cependant accentuée en 10 ans: un logement sur cinq compte 1 ou 2 pièces.

#### **ACTIVITE ET EMPLOI**

# Un taux d'activité supérieur à la moyenne régionale

En 1999, près de 127 000 actifs franciliens résident à Marne-la-Vallée. Cette population, compte tenu de son niveau déjà élevé dès 1968, s'est développée à un rythme moins rapide que dans les autres villes nouvelles franciliennes (+ 4,1 % en moyenne chaque année).

Le taux d'activité n'a cessé de progresser à Marne-la-Vallée en 30 ans. Il est même supérieur à celui de la région depuis 1982 et atteint 66,3 % en 1999, contre 61,6 % en Ile-de-France. Employés, professions intermédiaires et ouvriers sont les trois catégories socioprofessionnelles les plus représentées à Marne-la-Vallée (respectivement 32, 22 et 19 %) et proportionnellement plus nombreuses que dans la région francilienne. Les cadres et les artisans, commerçants et chefs d'entreprise sont relativement moins nombreux.

Le chômage concerne 10,5 % de la population active contre 11,6 % en Ile-de-France. Toutes situées à l'ouest de la ville nouvelle, Lognes, Noisiel, Torcy, Villiers-sur-Marne et Noisy-le-Grand sont les communes les plus touchées: elles enregistrent en 1999 des taux de chômage supérieurs à la moyenne régionale. Au contraire, dans le secteur est, les chômeurs ne représentent que 7,5 % des actifs.

Moins de 7 % des actifs occupés sont non-salariés. Cette proportion, quoique inférieure au niveau régional, est pourtant supérieure de deux points à la moyenne des quatre autres villes nouvelles franciliennes. Les deux tiers des 113 000 résidents salariés travaillent dans le secteur privé alors qu'ils étaient trois quarts en 1968 : le nombre de salariés du public a en effet quadruplé en 30 ans alors que celui du privé a triplé. Les employés du secteur public travaillant surtout à Paris ont en effet privilégié Marnela-Vallée pour s'y installer.

## Cinq fois plus d'emploi depuis 1968

Marne-la-Vallée est, en 1999, la ville nouvelle francilienne qui offre le plus d'emplois : plus de 107 000, soit plus de 2 % des postes en Ile-de-France. Depuis 1968, cette offre a presque quintuplé : le rythme de progression annuelle a été particulièrement fort sur la période 1975-1990 (+ 6,9 % par an).

En 1999, sept emplois sur dix sont situés dans le secteur ouest. L'évolution de l'emploi dans chacune des deux zones révèle parfaitement les différentes périodes d'aménagement de la ville nouvelle, de l'ouest vers l'est de Marne-la-Vallée. Le secteur ouest a pris son essor dès 1968 : cette zone est à l'origine de la création de plus de 46 000 emplois entre 1968 et 1990 grâce notamment à l'implantation d'entreprises du secteur privé (DIAC, IBM, Groupama, Société française de production (SFP), Ikéa...) et d'établissements publics ou administrations (INA, Banque de France, Cour

La population active en 1999								
	Population active	Taux d'activité (%)	Taux de chômage (%)	Population active occupée				
	(hors militaires du contingent)			Ensemble	Part des salariés (%)	Part des non- salariés (%)		
Aire urbaine de Paris	5 590 951	61,7	11,5	4 948 104	91,5	8,5		
Ile-de-France	5 478 898	61,6	11,6	4 845 434	91,5	8,5		
Périphérie de la ville nouvelle	656 279	62,1	12,0	577 647	91,9	8,1		
Marne-la-Vallée dont :	126 851	66,3	10,5	113 513	93,4	6,6		
Secteur Est de Marne-la-Vallée	32 683	67,5	7,5	30 220	92,5	7,5		
Secteur Ouest de Marne-la-Vallée	94 168	65,9	11,5	83 293	93,7	6,3		

Source : Insee, recensement de la population de 1999

régionale des comptes...). Depuis 1990, le rythme est plus modéré dans ce secteur géographique et 14 000 emplois ont été créés.

Le secteur est de la ville nouvelle connaît un développement plus récent, concentré surtout sur la dernière décennie (+17 000 emplois entre 1990 et 1999), grâce notamment à l'aménagement du Val d'Europe et à l'ouverture du parc d'attractions Eurodisney en 1992.

### Un des principaux pôles tertiaires d'Ile-de-France

L'emploi tertiaire, dont les effectifs ont progressé de 57 % depuis 1990, concerne désormais près de 86 000 actifs : Marne-la-Vallée est devenu le 3° pôle tertiaire d'Île-de-France, derrière Paris et La Défense. Le commerce, les services aux particuliers (dont les activités récréatives, culturelles et sportives, et, dans une moindre mesure les hôtels et restaurants), les servi-

ces aux entreprises et le secteur de l'éducation, de la santé et de l'action sociale sont les principaux secteurs d'activité de la ville nouvelle. En 1999, chacun d'entre eux offre près de 15 % des emplois de la ville nouvelle.

La présence de grandes banques, assurances ou organismes de crédit (BNP, Crédit Lyonnais, Groupama, DIAC...) témoigne de l'attrait de la ville nouvelle et plus particulièrement du secteur ouest qui propose dans les activités financières 1,3 fois plus d'emplois que la moyenne régionale. Les cadres et les employés administratifs d'entreprises occupent respectivement un tiers des emplois de ce secteur, les professions intermédiaires administratifs ou commerciaux d'entreprises un cinquième.

En 1999, 2,3 % des emplois industriels offerts dans la région, soit plus de 15 500, sont situés à Marnela-Vallée contre 1,6 % en 1990. Les

secteurs de l'agroalimentaire et des biens d'équipement y sont respectivement 2 fois et 1,4 fois plus développés qu'en moyenne régionale. D'importants établissements employeurs, tels que Nestlé, William Saurin et Herta, se sont en effet installés dans la ville nouvelle.

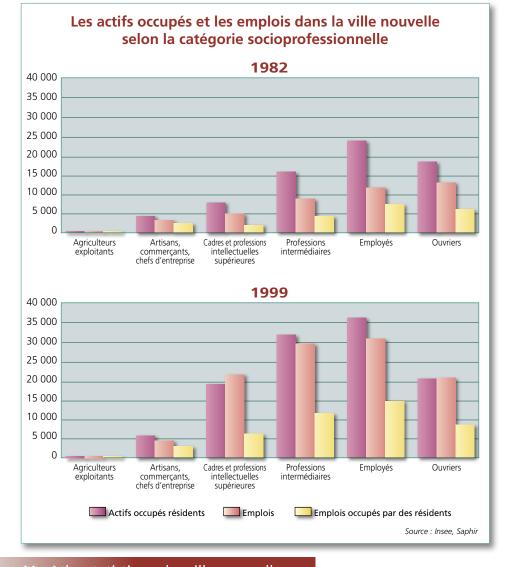
# Employés et professions intermédiaires fortement représentés

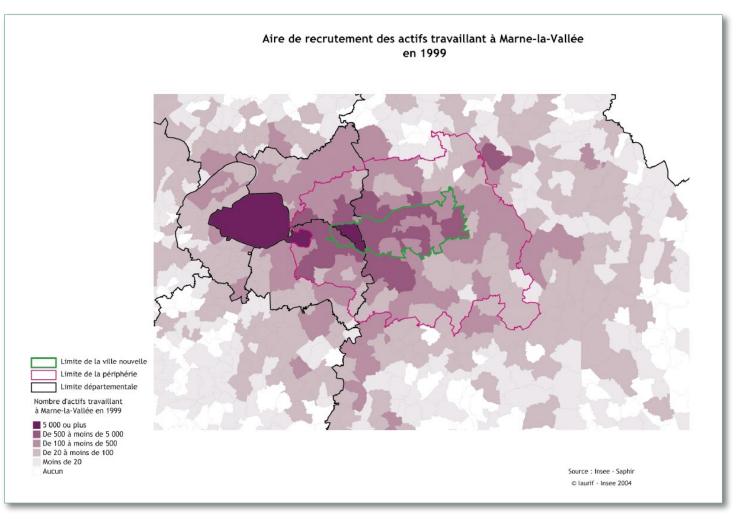
Les emplois offerts à Marne-la-Vallée sont principalement des emplois salariés (94 % des effectifs), dont 27 % sont situés dans le secteur public. L'emploi public est concentré à l'ouest de la ville nouvelle où sont localisés des établissements publics ou administrations tels que l'ANPE et l'Ecole nationale du Trésor. Les postes d'employés et professions intermédiaires sont les plus nombreux : chacune de ces catégories représente environ 28 % des emplois. En 1999 un poste sur cinq est un emploi de cadre comme en 1990, et un sur cinq est un emploi d'ouvrier contre un sur quatre en 1990.

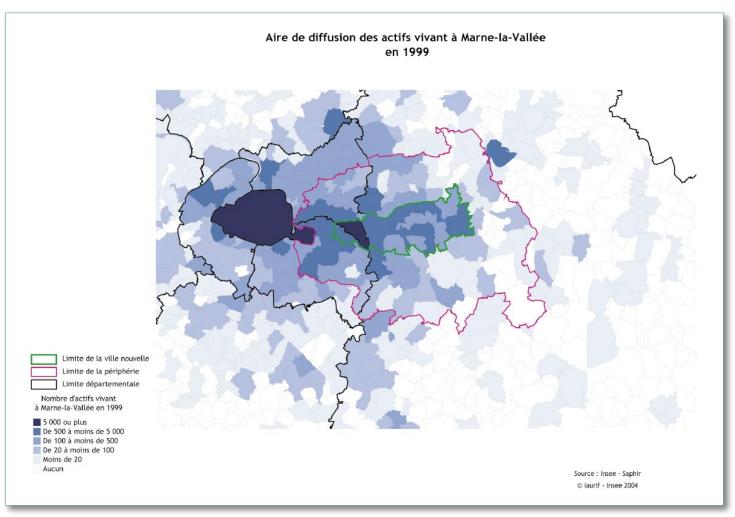
Le secteur ouest fournit 69 % des emplois de Marne-la-Vallée et 78 % des postes de cadres ou professions intellectuelles supérieures. Ce sont notamment des cadres administratifs et commerciaux et des ingénieurs et cadres techniques d'entreprises travaillant souvent dans des secteurs tels que le commerce de gros, le conseil et assistance ou les activités financières. En raison de la forte présence du secteur industriel dans le secteur est, les ouvriers y sont très nombreux, 39 % des postes de la ville nouvelle. De plus, l'importance des services aux particuliers, liée au parc Eurodisney, se traduit par la prépondérance des employés (30 % des postes offerts dans le secteur est), principalement des employés administratifs d'entreprises et des personnels de services directs aux particuliers.

### Un quart des locaux construits sont des bureaux

Avec une surface moyenne annuelle de 230 000 m<sup>2</sup> entre 1982 et 1999, près de 4 millions de m<sup>2</sup> de







locaux ont été construits, dont les deux tiers se situent dans le secteur est de la ville nouvelle. Marne-la-Vallée a ainsi concentré 5,7 % de la construction neuve de locaux de l'Ile-de-France sur cette période.

Les locaux sont, dans 70 % des cas, destinés aux activités de bureaux (26 %), de commerces (10 %), de stockage (21 %) ou des bâtiments industriels (13 %). Toutefois, les bâtiments de stockage se sont construits dans une proportion plus importante qu'au niveau régional: ils constituent 7 % de la construction régionale. Cette particularité est typique de l'est de l'Ile-de-France privilégié par un important réseau autoroutier et ferroviaire: les communes avoisinantes de Marne-la-Vallée se distinguent également pour la construction de ce type de locaux.

Marne-la-Vallée s'est dotée également de locaux destinés à l'enseignement et à la culture (22 % des mises en chantier), en particulier avec la construction de nombreux centres de formation et de recherche comme la zone scientifique de la cité Descartes située dans le Val Maubuée (Ecole nationale des Ponts et Chaussées, Ecole d'architecture, Institut français d'urbanisme...).

# Vers un équilibre global entre la population active et l'emploi

En 1999, on compte 0,84 emploi par actif résident à Marne-la-Vallée. La ville nouvelle se rapl'équilibre depuis proche de 1982 : l'offre d'emploi a en effet progressé plus que la population active (+65 000 contre +52 000). Toutefois, dans le cas des employés qui représentent pourtant près du tiers des résidents, le ratio n'est que de 0,74 emploi par actif résident. Le secteur ouest de la ville nouvelle, qui offre 0,79 emploi par actif résident, semble souffrir d'un déficit d'emplois : les communes de Champs-sur-Marne, Torcy et Villiers-sur-Marne proposent relativement peu d'emplois (19 000 pour 37 000 actifs résidents). En revanche, l'équilibre est atteint dans le secteur est grâce à la commune de Chessy qui a bénéficié de l'ouverture du parc d'attraction Eurodisney, mais hormis Collégien, Lagny-sur-Marne et Saint-Thibault-des-Vignes, les 13 autres communes de ce secteur affichent un profil plutôt résidentiel et offrent moins d'un emploi pour deux actifs résidents.

## Quatre emplois sur dix pourvus par des résidents

En 1999, quatre emplois sur dix à Marne-la-Vallée, soit près de 43 700 emplois, sont pourvus par des actifs occupés résidant dans la ville nouvelle. Près des deux tiers des emplois des artisans, commerçants et chefs d'entreprise sont pourvus par des résidents de la ville nouvelle. A l'opposé, 72 % des postes de cadres offerts sont tenus par des non-résidents. Cette inadéquation entre les emplois et les résidents relève d'un double mouvement. D'une part, certains cadres ont privilégié un cadre de vie en résidant à Marne-la-Vallée, même si leur lieu de travail est plus éloigné. D'autre part, suite au déménagement de leur entreprise en ville nouvelle, nombre de cadres travaillent désormais à Marne-la-Vallée, mais ne s'y sont pas pour autant installés.

La proximité de la capitale confère un caractère particulier aux aires de diffusion et de recrutement. Celles-ci sont en effet décalées vers Paris. La présence et le développement des infrastructures routières (autoroute A4, Francilienne vers l'aéroport de Roissy) et des transports en commun (ligne A du RER, gare TGV de Chessy) contribuent également à les définir. Parmi les 107 000 postes situés dans la ville nouvelle, si quatre sur dix sont occupés par des résidents, trois sur dix le sont par des habitants de la grande couronne et deux par des habitants de la petite couronne. Les cadres résident plus souvent à Paris que les autres (17 % contre 7 %), au contraire des ouvriers qui viennent majoritairement de grande couronne.

La moitié des 113 000 actifs occupés résidant dans la ville nouvelle travaille à Paris ou en petite couronne. Seul un sur dix occupe un emploi en grande couronne. Les échanges avec la grande couronne et la province bénéficient à Marne-la-Vallée. A l'opposé, Paris et la petite couronne sont plus attractifs: deux actifs résidant dans la ville nouvelle vont y travailler quand un seul la quitte pour occuper un poste à Paris ou dans la petite couronne.

#### En conclusion...

Marne-la-Vallée est aujourd'hui à mi-chemin de son aménagement tel que prévu à l'horizon 2015. Avec son université, son potentiel d'emplois, ses centres commerciaux, ses équipements culturels, la présence de Disneyland, Marne-la-Vallée constitue d'ores et déjà un véritable pôle de centralité pour l'est francilien. Ses 1 900 hectares d'espaces verts, de parcs et de plans d'eau paysagers attirent chaque week-end de nombreux habitants de la petite couronne.

L'extension attendue de Disneyland fait partie d'un projet à plus long terme, le Centre Urbain du Val d'Europe, pôle d'intérêt régional de l'Est de Marne-la-Vallée, inscrit au Schéma Directeur. La dynamique du Val d'Europe laisse entrevoir d'autres possibilités d'expansion, comme un parc d'exposition régional. L'effort consenti pour le développement économique à Marne-la-Vallée vise aussi à soutenir le rayonnement de l'Îlede-France en Europe.

Le maintien à Marne-la-Vallée d'une offre foncière, abondante en quantité et pertinente quant à la rentabilité économique, est un atout de l'Île-de-France.